



Paris, le 1^{er} Décembre 2025

LES 30 ANS DE LA FONDATION DU BÉNÉVOLAT AU SÉNAT

Chers Bénévoles, Chers amis,

C'est avec une émotion sincère que je m'adresse à vous aujourd'hui, dans ce haut lieu de la République.
Nous ne célébrons pas aujourd'hui une fondation.

Nous célébrons un acte de foi.

Une foi dans l'humain.

Une foi dans la fraternité.

Une foi dans cette force silencieuse qui tient la France debout : le Bénévolat.

Il y a 30 ans, ici même, l'État a posé un acte fort : reconnaître le bénévolat comme d'utilité publique.

Ce jour-là, la République a dit une chose simple mais puissante :

l'engagement bénévole EST une nécessité.

Par votre présence, Madame la Ministre, c'est une page d'histoire qui se souvient, qui se transmet et qui s'écrit à nouveau.

Au nom de la Fondation du Bénévolat, je veux vous remercier.

Cette aventure a commencé avec une conviction audacieuse :

C'est à vous 3, membres fondateurs, avec M. Bernard Mari et M. Jean Pierre Pradié, relié par la passion du sport et du rugby en particulier que nous devons cette idée devenue réalité : institutionnaliser la générosité, faire du bénévolat une force sociale visible, organisée, respectée. Au nom de la Fondation Du Bénévolat, je souhaite vous rendre, leur rendre un hommage sincère. Vous avez osé penser que l'engagement bénévole devait être structuré, reconnu, valorisé.

Sur la base de différentes études menées par le groupe de travail « Bénévolat » du conseil de l'Europe du 18 et 19 février 1993, vous avez, par vos lettres fondaterices du 10 et 16 novembre 1994 non seulement pris l'engagement de créer la Fondation du bénévolat mais aussi de présenter la demande en tant que Ministre de la Jeunesse et des sports, - de la reconnaissance d'utilité publique.

Vous aviez obtenu l'engagement du Président d'EDF et de Renault à financer le projet et l'implication au sein du Conseil d'Administration du Ministère de la Jeunesse et des sports, du Ministère de la culture, du ministère de l'intérieur et du Président de l'AMF.

Le premier ministre et le ministre de l'intérieur de l'époque seront chargé de l'exécution du décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française le 2 mai 1995.

Vous avez tous ensemble voulu que la générosité ne soit plus invisible.

Qu'elle ne soit plus isolée.

Qu'elle devienne une force organisée, mesurable, stratégique.

Cette "idée audacieuse" est devenue une fondation reconnue par la République.

En 1993 : vous aviez recensé 730 000 associations.

Aujourd'hui : elles sont plus de 1,5 millions (x2).

En 1993 : il y avait environ 10 millions de bénévoles.

Aujourd'hui : plus de 12,5 millions. (+25%)

Dans le sport :

vous comptabilisiez près de 300 millions d'heures de bénévolat hier.

Elles représentent plus de 350 millions aujourd'hui. (+23%)



Dans l'économie, la valeur du bénévolat était estimée à 2,3 Mds d'euros, elle est aujourd'hui de 113 mds d'euros (+4800%) soit 3,2% du PIB.

Le bénévolat, c'est l'âme, le pilier de notre République en action solidaire.

Quand les institutions sont sous tension, ce sont les bénévoles qui tiennent et régénèrent le lien civique.

Quand les catastrophes arrivent, ce sont les bénévoles qui réparent.

Quand la solitude ravage, ce sont les bénévoles qui sont là.

Quand le sport nécessite une organisation et une sécurité particulière ce sont les bénévoles qui sont encore là.

Vous êtes des acteurs à part entière de la vie publique et du lien social et un maillon de la démocratie.

Et pourtant encore aujourd'hui trop peu ou pas de reconnaissance officielle, d'accompagnement structuré ou d'incitations publiques à l'engagement.

Même si Depuis 30 ans, La Fondation du bénévolat fait sa part pour vous rendre toujours plus visibles, toujours plus légitimes et toujours plus soutenus.

Même si La Fondation du bénévolat est aujourd'hui résolument un acteur central de la reconnaissance des parcours bénévoles, avec + de 7000 Palmes distinctives remises sur tous les territoires.

Nous devons faire mieux.

Au-delà des chiffres vous êtes des visages.

des mains tenues.

des épaules sur lesquelles on peut enfin s'appuyer.

des présences qui transforment et accompagnent.

Des modèles à suivre pour beaucoup d'entre nous.

Au nom de la Fondation du Bénévolat, je souhaite vous remercier, vous tous, les engagés bénévoles.

En 30 ans, nous avons traversé bien sûr des crises ou plutôt des tempêtes (surtout médiatiques) des guerres internes, des scissions, risqué parfois le naufrage, mais nous sommes toujours là pour reconnaître officiellement l'utilité sociale, humaine et républicaine de l'engagement bénévole.

Et je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui avec l'ensemble du Conseil d'administration et les choix stratégiques qui ont été opérés, que la Fondation du Bénévolat se porte bien.

Les produits d'exploitations, le résultat, les fonds propres sont en hausse et positifs. Ils sont la traduction d'une gestion rigoureuse malgré un contexte économique et politique incertain.

Je voudrais saluer et remercier ici l'implication et le travail de tous les membres du Conseil d'Administration qui me suivent depuis 6 ans.

M Frederic Chollet Administrateur Trésorier, Me Maria Omnes, , Gilles Prodhomme, Patrick Carré également Ambassadeurs Solidaires car j'ai souhaité que le Conseil D'Administration de la Fondation soit ouvert à ceux qui « font » sur le terrain au quotidien.

Sans oublier le secrétaire, JC Brouard et le Vice Président Stéphane Moiroud, absents excusés.

Cela va permettre à la Fondation de rassurer encore les mécènes et développer nos projets pour les 30 années prochaines au moins.

Car toutes les actions de la Fondation sont possibles grâce à l'aide de notre réseau de près de 40 Ambassadeurs Solidaires engagés, relais officiels de la Fondation, tous titulaires de la Palme d'or minimum (30 ans de parcours bénévoles) et reconnus pour leurs valeurs.

Vous êtes la force vivante de la Fondation sur les territoires.

Vous incarnez l'exemplarité et la transmission. Je veux vous en remercier.

Je veux avoir une pensée et remercier ici très chaleureusement le premier d'entre eux notre doyen du Gers, M Francois Turchetti, 100 ans, plus de 80 ans de Bénévolat.

Nous avons eu le plaisir de lui remettre la Palme rare d'honneur en juillet dernier. Il n'a pas pu être présent ce jour.



Mais aussi :

M BADIN Jean Pierre

BEN SEGHIR Mohamed Occitanie Hérault

BOUHEBEN Benoît Ile-de-France Yvelines

BOVO Alain Occitanie Gers

CARRE Patrick Auvergne-Rhône-Alpes Drôme

INDIANA Janick Georges-Henri Réunion

MAYER Manuel PACA Alpes maritimes

OMNES Maria PACA Var/ Bouches du Rhône

PRODHOMME Gilles Ile -de-France Essonne

RAOUL Yves Auvergne-Rhône-Alpes Cantal

TORRENTE Viviane Occitanie Pyrénées Orientales

YOUSSOUFA Ahamada Hauts de France/ Paris Aisne / Paris 18è

merci particulier à Madame Régine Hinet pour son implication et sa contribution à la réalisation de ce moment et plus largement à l'animation du réseau.

Mais soyons lucides.

Le monde change.

La fracture sociale (chère à un défunt Président) s'élargit.

La solitude progresse.

Les crises écologiques s'intensifient.

L'engagement s'essouffle.

Le bénévolat doit évoluer.

Et la Fondation du Bénévolat doit changer d'échelle pour les 30 prochaines années au moins.

Mesdames, Messieurs,

Vous venez pour la plupart de visiter le parlement,

On y débat actuellement du projet de loi de finance 2026. Si vous n'en avez pas été informé Il prévoit non seulement la suspension de la réforme des retraites mais aussi et surtout une réduction massive des budgets dans des secteurs pourtant essentiels que sont :

- Le sport amateur
- l'éducation populaire
- l'insertion par le travail
- l'aide aux personnes vulnérables et dépendantes
- le logement et l'hébergement d'urgence
- la santé et l'accès aux soins
- la mobilité
- l'alimentation

En parallèle Le gouvernement propose de doubler le plafond des dons ouvrant droit à des réductions d'impôts et renvoie donc le financement de l'intérêt général vers les bénévoles et la générosité privée.

Les choix publics sont clairs. Le message est clair.

La générosité privée est désormais appelée à jouer un rôle central dans le financement de l'intérêt général.

La solidarité ne repose plus uniquement sur la puissance publique,

elle repose désormais aussi sur les fondations, les entreprises, les mécènes.

C'est un fait.

Ce n'est ni une plainte, ni une posture.

C'est une responsabilité nouvelle.



Je n'y vois pas un désengagement.

Je vois une responsabilité historique pour la Fondation.

Elle s'y prépare.

Elle s'y structure.

Elle s'y engage.

Nous savons/saurons lever des fonds privés.

Nous savons bâtir des partenariats solides.

Nous savons rendre des comptes.

Aujourd'hui, nous appelons l'Etat, les entreprises, les dirigeants, les mécènes à faire leur part.

Changer d'échelle, aujourd'hui, c'est aussi changer de regard :

Hier prolongement du service public, aujourd'hui le bénévolat devient plus que jamais à mon sens un outil de prévention.

Il agit avant la rupture, avant l'isolement, avant la précarité, avant la détresse psychique.

Nous devrons donc être capable dès aujourd'hui :

- d'Estimer les couts publics évités par les actions bénévoles (hospitalisation, contentieux, RSA...)
- Capitaliser sur le rôle d'alerte des bénévoles : premiers capteurs de fragilité
- Mettre en place des indicateurs d'impact préventif et des tableaux de bord sociaux

Nous souhaitons résolument prouver qu'investir dans le bénévolat,

c'est créer une chaîne humaine de vigilance, de lien et de résilience.

C'est une politique publique intelligente, efficace et soutenable.

c'est éviter une prise en charge future à cout élevé.

Mais dans ce budget 2026 il y a une autre réalité que nous ne pouvons plus ignorer : la réforme des retraites.

des milliers de salariés sont usés au travail, épuisés, fatigués, alors même que l'âge de départ à la retraite recule.

Le bénévolat de compétences peut être une voie de sortie digne :

permettre à ces femmes et ces hommes de transmettre, de rester utiles, de redonner du sens –sans les briser, sans les précipiter, sans les exclure.

Pourtant, des millions de bénévoles engagés ne voient toujours pas leur action reconnue dans leurs droits sociaux, notamment à la retraite.

Cette situation est injuste et dangereuse pour l'avenir du tissu associatif.

Nous appellerons à une reconnaissance structurée de l'engagement bénévole, qui pour nous doit passer bien sûr par le développement des cérémonies de remise de Palmes mais aussi la relance d'un travail parlementaire et interministériel.

Nous appellerons à la formation professionnalisante du milieu associatif et des bénévoles et accompagneront à la transition numérique nécessaire particulièrement dans les territoires ruraux et fragiles.

Nous appellerons aussi et travaillerons à l'innovation dans les formes d'engagement intergénérationnelles.

Nous appellerons les entreprises à devenir des partenaires stratégiques de cette cause –car la loi les y incite, et l'intérêt collectif l'exige.

Il ne s'agit pas de promesse. Il s'agit d'une ambition collective pour les 30 prochaines années et nous appellerons à lever des fonds pour des projets structurants sur les 5 prochaines années.

La République a reconnu la Fondation du Bénévolat comme utile.

Il est temps qu'elle la considère comme indispensable.

Soutenir les bénévoles, C'est investir dans la solidarité et la solidité du pays.

Les trente prochaines années commencent maintenant. Et il est importants que nos jeunes l'entendent car elles dépendront de vous, elles dépendront d'eux.

